



REPUBLIQUE FRANCAISE

* *
*

PREFECTURE DE L'YONNE

ELECTIONS 2019 DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

AVIS DE DEPOT

NB : Pour affichage dès réception

DES LISTES ELECTORALES DEFINITIVES DES ELECTEURS VOTANT INDIVIDUELLEMENT

Les listes électorales définitives pour les élections à la Chambre d'agriculture de l'Yonne sont mises à la disposition du public jusqu'au **31 janvier 2019 inclus**.

Ces listes peuvent être consultées par tout intéressé :

- ❖ Soit à la mairie ;
- ❖ Soit à la Préfecture ;
- ❖ Soit au siège de la Chambre d'Agriculture.

Le préfet,


Patrice LATRON

Pour toutes informations :

- par mail : elections@yonne.chambagri.fr
- par téléphone : 03.86.94.22.22.